

«L'école doit souffler»

Avec le DIP, Anne Emery-Torracinta hérite de chantiers qui mettent la magistrate sous pression



Changements

Anne Emery-Torracinta à propos de l'introduction dès la rentrée de l'école le mercredi matin et de l'anglais: «Pour le moment, je n'ai pas eu de remontées négatives. La direction générale est plutôt sereine.»

LAURENT GUIRAUD

**Eric Budry et
Aurélie Toninato**

Désormais en charge du volumineux Département de l'instruction publique, la socialiste Anne Emery-Torracinta a pris conscience de l'ampleur de la tâche et des défis à relever. Tour d'horizon des chantiers en cours et des dossiers d'actualité chauds dans un contexte de finances cantonales moroses.

Qu'est-ce qui vous a le plus surpris en reprenant le Département de l'instruction publique (DIP)?

Je connaissais le DIP par le petit bout de la lorgnette, en tant qu'enseignante et députée. En tant que conseillère d'Etat, je suis frappée par l'importance et le nombre de chantiers en cours. Le grand défi est de trouver du temps pour réfléchir aux dossiers alors qu'on est très vite aspiré dans une spirale de l'urgence.

Le projet Score prévoit de mettre fin à l'unicité de statut des enseignants

du Cycle et du Collège. Opposée à cette différence salariale, comment comptez-vous persuader vos collègues du Conseil d'Etat?

Ce n'est pas une question de clivage politique gauche-droite. Une étude a été faite et, de là, le précédent Conseil d'Etat a élaboré des propositions. A l'origine, le statut était unique pour les enseignants du Cycle et du Collège. C'est un arbitrage politique qui a décidé de cette distinction. Je suis persuadée que nous parviendrons à un consensus avec mes collègues.

A la recherche d'économies, l'Etat étudie la possibilité de ne plus scolariser les élèves vivant en France.

Qui serait concerné? Y a-t-il un agenda?

Il faut restituer les choses dans un contexte plus large. Nous sommes dans une situation schizophrénique: le peuple a voté une baisse d'impôts en 2009 et, en parallèle, a soutenu une série de projets, dont certains concernent le DIP (mercredi matin, mise en place de l'accueil à journée continue, entre autres). Toute nouvelle prestation doit prévoir des ressources. Du coup, l'équation est complexe: soit on coupe, soit on trouve de nouvelles recettes! Cette question des élèves non résidents est récurrente et m'a été posée par le gouvernement, qui a décidé de l'étudier. Dans l'enseignement spécialisé par exemple, on refuse déjà des élèves de France voisine. Mais aucune décision n'a été prise pour cette rentrée.

L'école le mercredi matin et l'anglais seront introduits dès la rentrée.

Les profs craignent un «cafouillage»...

La finalisation des horaires est en bonne voie, nous attendions de connaître les effectifs d'élèves pour la rentrée. Lorsqu'un changement de cette ampleur intervient, avoir des inquiétudes est légitime. Mais pour le moment, je n'ai pas eu de remontées négatives. La direction générale est plutôt sereine.

Le syndicat des enseignants a récemment dénoncé le délabrement d'une partie des bâtiments du secondaire I et du postobligatoire.

Allez-vous prendre des mesures concrètes?

Des travaux, certes modestes, mais avec un impact concret sur le quotidien, sont prévus. La gestion des bâtiments ne relève pas strictement du DIP (*ndlr: il est désormais du ressort du Département des finances*), mais c'est une préoccupation. Nous sommes face à un vrai problème. En raison de mesures d'économie, l'entretien des bâtiments a été freiné. Au final, cela donne l'impression que nous avons une école à deux vitesses: des écoles neuves et bénéficiant d'un équipement moderne, et d'autres, datant des années 60-70, dans

un triste état. Nous allons essayer d'apporter des réponses aux besoins les plus urgents mais le DIP ne gère pas les enveloppes financières.

Vous semblez vouloir rompre avec la politique de votre prédécesseur, Charles Beer. Vous avez balayé son projet de campus unique pour l'Ecole de culture générale, retiré son projet de Loi sur l'instruction publique et gelé l'engagement de deux directeurs...

Lorsqu'il y a un changement de Parlement et de Conseil d'Etat, il y a forcément des choses qui bougent! A la tête du DIP, il y a une permanence des valeurs, celles du Parti socialiste, mais la personnalité diffère. Quand on dirige un département, si on veut mener des projets, il faut qu'on puisse se les approprier. Le contexte aussi évolue: pour Ella-Maillart, le scénario du campus unique n'était plus viable. J'ai donc accepté une nouvelle solution, proposée notamment par la direction de l'école. Enfin, le milieu scolaire a connu de nombreuses réformes. Le système a maintenant besoin de repos et de stabilité. L'école doit souffler. Il est temps de faire le point et d'évaluer ce qui a été fait.

L'un des gros défis de la législature est la formation obligatoire jusqu'à 18 ans.

Qu'avez-vous prévu pour l'appliquer?

C'est un magnifique enjeu et nous nous donnons jusqu'en 2017 pour mettre sur pied un dispositif qui réponde à l'objectif «un jeune = une formation». Le gros défi est de diminuer le taux d'échec dans le secondaire II. Nous devons notamment réfléchir à la transition entre le Cycle et le postobligatoire et mieux orienter les élèves. Il faudra aussi trouver le moyen de garder les jeunes dans le circuit de la formation. Dès la rentrée s'ouvrira l'Espace Lullin. Composé de dix personnes – enseignants, psychologues et assistants sociaux –, il assurera la prise en charge des élèves en rupture de parcours pour leur trouver une solution personnalisée. Des structures existent déjà mais elles sont éclatées. Il faut les valoriser et favoriser les synergies.

Le Canton a jusqu'en 2018 pour offrir une nouvelle structure au Genève-

Servette Hockey Club (GSHC). Où trouver le financement pour construire la nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc?

Pour moi, cette patinoire est indispensable. Dans le cadre du comité de pilotage, il s'agit de définir un montage financier solide d'ici à l'été. Nous avons toujours parlé de 15 millions de fr. à la charge du Canton pour un engagement total de 30 millions des collectivités publiques (sur un budget total de 150 millions de fr.), il faut maintenant vérifier si la Ville est prête à s'engager et si le GSHC a vraiment les partenaires privés pour combler la différence.

Pour la Culture, quels sont les grands chantiers? Qu'envisagez-vous pour le Pavillon de la danse?

Il y a d'abord la mise en place de la Loi sur la culture et la création d'un Conseil de la culture. Ensuite, le Canton doit s'engager dans la reconstruction de la Nouvelle Comédie et du Théâtre de Carouge, et participer au financement du Grand Théâtre. Quant au Pavillon de la danse, le projet de la Ville de Genève est en route.

Ses trois priorités pour le Conseil d'Etat

«D'une manière générale, sur le fonctionnement de l'Etat, nous espérons avoir les moyens d'assurer des prestations de qualité, explique Anne Emery-Torracinta. En tant que socialiste, j'ajouterais que nous ne ferons pas l'économie d'une réflexion sur les recettes.» La magistrate enchaîne ensuite sur des objectifs plus personnels: «Concernant le Département de l'instruction publique, mon but est que chaque jeune sorte du système scolaire avec une formation certifiée. Plus largement, je souhaite garder le lien avec le terrain à travers des visites régulières dans les établissements, j'ai bloqué à cet effet quelques heures chaque mardi matin; diminuer la bureaucratie; et consolider le dialogue avec les partenaires, sans langue de bois.»

E.BY

Examen d'entrée réussi selon les députés

● «Anne Emery-Torracinta n'utilise pas la langue de bois, elle dit les choses clairement.» Dans la bouche du PLR Jean Romain, c'est un sacré compliment. «Cette façon de faire est peut-être un peu trop directe pour les professeurs de l'Ecole de culture générale Ella-Maillart (*ndlr: abandon du projet de site unique pour l'ECG*), poursuit-il. Mais, à moi, cela me va bien.» Selon le député, les débuts de la conseillère d'Etat sont positifs sur un autre aspect: «J'apprécie sa capacité à se mettre en rupture avec le passé.» Entendez par là qu'elle n'hésite pas à remettre en question l'héritage laissé par Charles Beer, par exemple en bloquant sa réforme de la Loi sur l'instruction publique (LIP).

Cet avis est partagé par Isabelle Brunier, camarade de parti de la conseillère d'Etat, qui n'apprécie visiblement pas tout ce qu'a réalisé

l'ancien chef socialiste du département. «J'ai aussi l'impression qu'elle se révèle dans cette fonction, qu'elle a acquis une certaine plénitude. De plus, elle a de l'humour, ce qui aide à faire passer pas mal de choses.» Vis-à-vis de la députation socialiste, Isabelle Brunier juge qu'elle a trouvé la bonne distance: «Elle est présente, mais sans chercher à trop imposer.»

Sa manière de travailler est également saluée par l'UDC Stéphane Florey: «On voit qu'elle a envie de dialoguer avec le Grand Conseil. Globalement, je suis satisfait de sa politique.» Le député souhaite néanmoins l'aboutissement rapide de projets. «Je peux comprendre qu'elle ait voulu retirer la réforme de la LIP, poursuit-il. Mais il ne fallait pas que tout soit reporté aux calendes grecques.» Cela ne devrait pas être le cas. «Tout le monde sait que c'est une

bosseuse», note le PDC Jean-Luc Forni, qui reconnaît un sentiment positif, mais pour l'instant encore subjectif. Marie-Thérèse Engelberts (MCG) semble, elle, conquise: «J'ai confiance en ses capacités. C'est une personnalité forte, très bien construite.»

C'est finalement l'écologiste Jean-Michel Bugnion qui introduit quelques nuances dans ce portrait laudatif: «Je reconnais toutes ses qualités mais, revers de la médaille, je l'ai trouvée un peu fonceuse sur certains dossiers.» Lesquels? «Celui des enfants de frontaliers scolarisés à Genève qui pourraient ne plus être acceptés. Ou encore lorsqu'elle s'est adressée aux directeurs d'établissement du primaire en leur disant qu'ils devraient s'habituer à l'idée de devoir faire du temps d'enseignement, comme le veut une motion que va traiter le Parlement.» **E.BY**